

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD CHARENTE : Bassins Tude et Dronne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 30 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le douze mars à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chalais, sous la présidence de Monsieur Joël BONIFACE.

Etaient présents –

M. Laurent BERTAUD	AIGNES ET PUYPEROUX
M. Jean Paul LAFRAIS	AUBETERRE sur DRONNE
M. Bernard BERTON	BARDENAC
M. Régis CHALARD	BAZAC
M. Pas de représentants présents	BELLON
M. Stéphane BEGUERIE - Jean Claude FAURE	BONNES
M. Yves DUPUY – Pascal BOURDIGEAUD	BORS DE MONTMOREAU
M. Olivier RIVALAN - Fabrice BORDE	BRIE / CHALAIS
M. Jean Pierre CHARBONNIER – Myriam VIGNAUD	BROSSAC
M. Joël MOTY	CHALAIS
M. Daniel BOUCHERIE	CHATIGNAC
M. Lysiane BOUGON-CELERIER – Francis BROUANT	CHAVENAT
M. Julien COGULET- Marie GAZEL	COURGEAC
M. François DI VIRGILIO	COURLAC
M. Noël GEORGES	CURAC
M. Pas de représentants présents	JUIGNAC
M. Cyril BRARD - Bernard CHAUVIT	LAPARDE
M. Laurent ESCLASSE – Joël LABROUSSE	Les ESSARDS
M. Philippe FOUGA	MEDILLAC
M. Dominique CHAUMET	MONTBOYER
M. Damien HERY	MONTIGNAC le COQ
M. Bernard HERBRETEAU – Jean Claude CHAUMET	MONTMOREAU-ST-CYBARD
M. Régis STEFANIAK	NABINAUD
M. Daniel ROUSSE	ORIVAL
M. Géraldine BOUILLON	PILLAC
M. Joël BONIFACE	RIOUX-MARTIN
M. Jean Marie RIBEREAU	ROUFFIAC
M. Michel PAUL-HAZARD – Loïc SEGUIN	St AMAND DE MONTMOREAU
M. Michaël PASQUIER – Fabrice GUITARD	St AVIT
M. Vincent FROUGIER	St EUTROPE
M. Dominique BLANLOEUIL – Corinne BILLONNET	St LAURENT DE BELZAGOT
M. Loïc CIMETIERE – Martine VAN LECKWYCK - CATRY	St MARTIAL DE MONTMOREAU
M. Thierry JAUVIN – Alexandre DOUSSAINT	St QUENTIN DE CHALAIS
M. William RICHARD	St ROMAIN
M. Christian MARCADIER	St SEVERIN
M. Nicole GEIMOT – Claudia CABROL	YVIERS

Date de la convocation : 18 avril 2014 - Quorum : 19

Nbre total de délégués titulaires : 36 - Nbre de délégués titulaires présents : 30

Nbre total de délégués suppléants : 36 - Nbre total de délégués suppléants présents : 19

Nbre de votants : 34

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, technicien principal 2^e classe en charge de la mission de technicien de rivière
- M. HOSPITALE Pierre Antoine, adjoint technique

OBJET : Election statutaires

Election du Président, Election des trois vice Présidents, Election des neufs membres du bureau
Election de la CAO

EXPOSE :

La séance est ouverte sous la présidence de M. Joël Boniface, Président sortant au SIAH du Sud Charente.

Monsieur Jean Claude Faure, doyen d'âge parmi les conseillers syndicaux a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du président.

1 - Le président de séance explique au comité syndical que l'élection du président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L.2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutins, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

M. Joël Boniface se présente comme seul candidat.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 33
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 33
Majorité absolue : 17

Remarque : Mr Stéfaniak est arrivé en cours de déroulement du scrutin est n'a donc pas pu prendre part au vote.

a obtenu :

Joël BONIFACE : 33 voix

Monsieur Joël Boniface est élu Président au 1^{er} tour.

2- Monsieur Boniface, après avoir donné lecture des articles L.5211-2, L.5211-10, L.2122-4 à L.2122-8 et L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le comité syndical à procéder à l'élection des vice-présidents, conformément aux dispositions des articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'article 7 de statut définit la constitution du bureau : A savoir : 1 président – 3 vice présidents – 9 membres

Il rappelle que :

Le bureau syndical comprend :

*1 président

*3 vice-présidents

*9 membres

Election des trois vice présidents :

1^{er} vice président

Après appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

M. Stéphane Béguerie se présente comme seul candidat.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 34
Bulletins blancs ou nuls : 3
Suffrages exprimés : 31
Majorité absolue : 16

a obtenu :

Stéphane Béguerie : 30 voix
Bernard Herbreteau : 01 voix

Monsieur Stéphane Béguerie est élu vice président au 1^{er} tour.

2^e vice président

Après appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

M. Joël Moty se présente comme seul candidat.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 34
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 34
Majorité absolue : 18

a obtenu :

Joël Moty : 33 voix
Stéphane Béguerie : 01 voix

Monsieur Joël Moty est élu vice président au 1^{er} tour

3^e vice président

Après appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

M. Bernard Herbreteau se présente comme seul candidat.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 34
Bulletins blancs ou nuls : 2
Suffrages exprimés : 32
Majorité absolue : 18

a obtenu :

Bernard Herbreteau : 32 voix

Monsieur Bernard Herbreteau est élu vice président au 1^{er} tour

3- Election des 9 membres du bureau

Après appel à candidatures pour les 9 membres, il est procédé à l'unanimité de membres présents de procéder au vote à main levée.

Se sont présentés :

-MM. Dominique Blanloeuil, Christophe Petit, Régis Chalard, Yves Dupuy, Cyril Brard, Laurent Esclasse, Régis Stéfaniak, Daniel Boucherie, Philippe Fouga.

L'ensemble des membres qui se sont présentés a été élu à l'unanimité

4- Commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offre comprend :

*1 président

*3 membres titulaires

*3 membres suppléants

Après appel à candidatures pour les 6 membres, il est procédé à l'unanimité de membres présents de procéder au vote à main levée.

Se sont présentés en titulaires :

Régis Chalard, Stéphane Béguerie, Thierry Jauvin

Se sont présentés en suppléants :

Bernard Herbreteau, Moty Joël, Philippe Fouga

L'ensemble des membres qui se sont présentés a été élu à l'unanimité

RESOLUTION :

Où les exposés et après en avoir délibéré, le comité syndical, à élu les membres suivant :

Membres du bureau

Président : Joël Boniface

**Vices Présidents : 1^{er} Béguerie Stéphane
2^e Moty Joël
3^e Herbreteau Stéphane**

Commune	Nom
St LAURENT DE BELZAGOT	Dominique BLANLOEUIL
BAZAC	Régis Chalard
BORS DE MONMOREAU	Yves DUPUY
JUIGNAC	Christophe PETIT
LAPRADE	Cyril BRARD
LES ESSARDS	Laurent ESCLASSE
NABINAUD	Régis STEFANIAK
CHATIGNAC	Daniel BOUCHERIE
MEDILLAC	Philippe FOUGA

Commission d'appel d'offres

Président : **Joël Boniface**

Titulaires		Suppléants	
Commune	Nom	Commune	Nom
BAZAC	Régis CHALARD	MONTMOREAU	Bernard HERBRETEAU
St QUENTIN de CHALAIS	Thierry JAUVIN	CHALAIS	Joël MOTY
BONNES	Stéphane BEGUERIE	MEDILLAC	Philippe FOUGA

- décide de donner le pouvoir au président de signer les pièces concernant la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,
Joël BONIFACE